

Tout savoir sur le projet résidentiel prévu à la place de l'ancienne clinique Berger

Le projet lauréat lors de l'appel à manifestation d'intérêt "Engagé pour la qualité du logement demain" conduit par le groupe immobilier "Habitée" et la municipalité sur le tènement de l'ancienne clinique Berger entre dans sa phase active.

FAVERGES-SEYTHENEX

Des logements de qualité à des prix abordables sur l'emplacement de l'ancienne clinique Berger, démantelée en 2018. C'est la promesse de la municipalité, présentée mardi 12 mars par le maire Jacques Dalex, qui a planté le décor lors d'une réunion publique. Un rendez-vous axé sur la présentation de la démarche participative de conception par la coopérative d'intérêt collectif éthique et écologique "Habitée", choisie pour mener le dossier. L'enjeu pour la municipalité et son partenaire est de co-concevoir de manière participative, avec toutes les parties prenantes, selon une méthodologie de co-conception déclinée en 3 étapes en amont du dépôt du permis de construire. Du 12 mars au 21 avril 2024, un questionnaire est ouvert au plus grand nombre, sur la plateforme participative "enjeux-citoyens" de la mairie, les habitants et acteurs du territoire peuvent donner leur perception du logement et de la résidence idéale.

Des entretiens et des ateliers

« L'analyse de ce questionnaire est d'une importance capitale. C'est lui qui va permettre d'orienter les architectes et bureaux d'étude pour donner du concret au futur projet », a déclaré Auriane Tanqueray responsable de programmes chez "Habitée". Viendra ensuite la réalisation d'entretiens conduits par Adriana Diaconu, chercheuse au sein du laboratoire greno-



Un projet participatif d'éco conception est lancé sur le tènement de l'ancienne clinique Berger.

blois de sciences sociales Pacte. Ils auront pour objectifs de définir la méthodologie participative des ateliers à venir et les outils permettant d'en faciliter la compréhension. Adriana Diaconu conduira également des entretiens individuels avec l'équipe à l'initiative du projet. Enfin, l'organisation d'ateliers de co-

conception où citoyens, associations, artisans, entreprises locales, élus, experts et décideurs se rencontreront pour être force de propositions. Pour Rémi Pascual président de la SCIC, ces rencontres sont le terreau d'où naissent des concepts d'habitations novateurs répondant aux besoins des résidents actuels et futurs de Faverges-Seythe-

nex. Les ateliers débiteront de la mi-mars à la fin juin 2024. Le bail réel solidaire apparaît comme un élément en partie déterminant dans le projet. Dispositif mis en place depuis 2016, il a pour but d'aider les ménages modestes à devenir propriétaires à un prix abordable dans les zones tendues. Le bien est acquit à un

prix 40% moins élevé que le celui du marché. Le bail réel solidaire dissocie la propriété du bâti de celle du foncier, restant la propriété d'un organisme foncier solidaire; en l'occurrence, la Foncière de Haute-Savoie pour le tènement de la clinique Berger. « », a précisé le maire.

ROLAND ANCLION

Le calendrier du projet

Auriane Tanqueray a présenté le calendrier durant lequel le projet sera élaboré. L'éco-conception débutera avec le questionnaire du 12 mars au 21 avril 2024, suivi du 1er atelier le 21 mars 2024 de 13h à 18h. Le second atelier sur le thème du lieu de convivialité, aura lieu le 4 avril 2024 de 9h à 12h30. L'atelier numéro 3 concernera les logements à la date du 11 avril 2024 de 9h à 12h30. La restitution du questionnaire aura lieu en mai 2024. Le dépôt de permis est prévu en septembre 2024. Le lancement commercial en janvier 2025. Le début des travaux est envisagé pour septembre 2025 avec une livraison pour janvier 2027.

Infos: enjeux-citoyens.faverges-seythenex.fr

Les places de parking du secteur du clos Madrid au cœur des interrogations

Les intervenants, Jacques Dalex en tête, n'avaient pas forcément prévu lors de la présentation du 12 mars, que les places de stationnement du quartier du clos Madrid s'inventeraient avec intensité à la présentation du projet immobilier du tènement de l'ancienne clinique Berger.

Face aux interrogations pressantes d'une partie du public, inquiet de voir disparaître le parking provisoire, le maire a dû choisir les mots pour expliquer au public que ces revendications avaient toute leur place dans le projet. « Il faut que l'on sache se parler. Il est tout à fait normal de se parler

en posant les problèmes. Ce genre de rendez-vous est fait pour ça. A nous de savoir gérer les conflits », a-t-il dit, face à des riverains visiblement remontés par le manque de places de parking, situation que le projet risque selon eux d'aggraver dans le secteur.

« Il faut remettre la voiture à sa place »

Le premier magistrat a saisi l'occasion de rappeler que Faverges-Seythenex ne manque pas de parking. La commune dispose de plus d'un millier d'emplacements, dont plusieurs centaines en zone bleue, et qu'à ce titre elle est

l'une des rares à échelle équivalente en Haute-Savoie à proposer la gratuité totale sur l'ensemble de son territoire. « Il faut savoir où se trouvent nos priorités. Parquer sa voiture ou loger des familles », a lancé Jacques Dalex, qui a néanmoins pris note des doléances, alimentées selon leurs auteurs par la ferveur des jours de match de rugby et du rythme de l'école maternelle, qui engendreraient des stationnements illicites. « Il faut remettre la voiture à sa place, on apportera des solutions », a tenu à rassurer l'édile.



Jacques Dalex a dû intervenir à propos des places de parking dans le secteur du clos Madrid.